



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE
PREFECTURE DE LA COTE D'OR

*Cabinet du Préfet
Bureau de la Communication Interministérielle
03.80.44.64.44*

11 février 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

ÉPISODE NEIGE-VERGLAS

Vigilance «ORANGE»

Météo-France a émis un bulletin d'alerte de niveau orange pour le département de la Côte d'Or ce jour jeudi 11 février à partir de 10H.

Cet épisode neigeux concernera le département de la Côte d'Or dans l'après-midi et apportera de la neige qui tiendra au sol et le rendra glissant.

Evolution prévue :

Les cumuls attendus sont de l'ordre de 2 à 5 cm de neige de la Saône au dijonnais et 7 à 10 cm pour le plateau de Langres et le Morvan. La neige tombera de façon continue en soirée et première partie de nuit puis discontinue jusqu'à demain après-midi.

Le vent de Nord/Est qui soufflera entre 20 et 30km/h avec des rafales à 50 km/h pourra entraîner des congères.

Les températures resteront négatives .

Conseils et recommandations

Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.

Privilégiez les transports en commun.

Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR) www.bison-fute.equipement.gouv.fr.

Préparez votre déplacement et votre itinéraire.

Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.

Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.

Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.